

Ramasser est un acte civique

L'association « Le museau sur l'asphalte » participe activement à l'éducation des chiens mais aussi à la responsabilisation des maîtres. Véronique Segard, sa secrétaire, elle-même propriétaire d'un chien, évoque le sujet des déjections canines.

« La gratuité des sacs permet d'encourager les maîtres à faire ce geste indispensable. Les rues du 4 e ne sont pas les plus sales de Lyon, mais trop de propriétaires trouvent dégradants le fait d'ôter les déjections de leurs animaux de compagnie, trônant sur la voie publique. L'achat de rouleaux de sachets plastiques à cet effet doit faire partie du budget chien, au même titre que sa nourriture ou ses jouets. La mairie encourage à la propreté c'est une bonne chose, mais la deuxième étape vers le civisme voudrait que le maître assume le plus possible son choix d'avoir un animal et non la collectivité. Peut-être serait-il judicieux d'avoir à disposition en mairie, la liste des points de vente de proximité pour faciliter encore plus cette démarche ».